

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 75-573/SG/CD De la Commission Permanente de la Chambre des Députés portant modification du budget annexe du Port de Commerce de Djibouti pour l'exercice 1974. (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-573/SG/CD du 28 mars 1975)

n° 75-573/SG/CD De la

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
21 mars 1975

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1975

Date du numéro
25 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 101/8° L du 21 mars 1975 de la Commission Permanente de la Chambre des Député , au Territoire français des Afars et des Issas portant modification du budget annexe commerce de Djibouti pour l'exercice.